

## Chasseurs et Conseil Régional : Confiance renouvelée pour 2019-2021

Vendredi 22 février 2019

Le chasseur, acteur économique régional se révèle être l'un des pivots de l'entretien des territoires, des habitats naturels et de la faune sauvage. **Chaque chasseur ligérien consacre 64 heures/an dans l'aménagement des territoires. C'est ainsi plus de 600 000 journées par an de bénévolat au service de la biodiversité régionale soit l'équivalent de 2500 ETP !**

Depuis 2006, les acteurs bocagers des Pays-de-la-Loire sont réunis dans un pôle bocage, structure informelle coordonnée par la Fédération Régionale des Chasseurs. Ainsi les élus régionaux et les Fédérations de chasseurs se sont mobilisés autour de la thématique des complexes bocagers (les haies, les mares et les prairies). Ce partenariat entre la région et les acteurs bocagers a permis :

- de structurer le réseau d'acteurs et de créer une dynamique collégiale via la création de l'association régionale Arbres Champêtres et Agroforesteries (AFAC Pays de la Loire) en 2018 pour la préservation et la gestion de ces milieux (**réseau de 400 personnes et 120 structures**).
- De réaliser la **cartographie** de l'ensemble du linéaire de haies et du réseau de mares sur toute la région. Un observatoire du bocage régional et un outil cartographique au service des collectivités pour une meilleure prise en compte du bocage dans les documents d'urbanisme. **Plus de 600 structures dont 577 communes** ont sollicité la FRC pour la mise à disposition de leur cartographie.
- La création depuis 2015 d'une filière « **végétaux d'origine locale** » qui encadre la récolte de graines et la production de plants d'arbustes dans le respect des particularités pédoclimatiques de notre région. Depuis 2016, **plus de 80 000 plants de 41 espèces d'arbres** d'origine Pays de la Loire sont produits et plantés par les acteurs locaux de cette filière.
- Le développement d'un **label « bois bocager gérer durablement »** qui garantit une exploitation durable de la ressource bocagère.
- La construction d'un **réseau d'agriculteurs** respectueux de la biodiversité et des richesses naturelles.
- **De former et sensibiliser plus de 1000 techniciens** à la gestion du bocage en animant des ateliers techniques et des journées d'échanges sur le site de la Réserve Naturelle Régionale bocagère des Basses-Brosses Chevalleries.
- De communiquer sur les travaux du Pôle Bocage en diffusant à toutes les communes de la région un classeur « la commune et le bocage » et en mettant à disposition des supports d'animation (kit d'exposition et malle pédagogique). **La diffusion de 1800 exemplaires du classeur « la commune et le bocage »** à l'ensemble des collectivités apporte aux élus locaux la connaissance sur les composantes de chaque territoire, comment préserver, gérer et valoriser ces milieux dans une démarche locale.

Ces actions seront de nouveau développées dans le partenariat 2019-2021. Dans les nouvelles opérations programmées, un nouvel axe de travail permettra de valoriser les suivis techniques réalisés dans les départements par les chasseurs et de construire ainsi une base de données biodiversité issue du monde cynégétique.

Une reconnaissance du rôle des Fédérations de chasseurs dans la gestion des milieux qui se traduit également dans la gestion des 3 Réserves Naturelles Régionales du lac de Grandlieu pour la Fédération de Loire Atlantique, la ferme de Choisy pour la Vendée et des Basses-brosses Chevalleries pour le Maine et Loire.

Pour Edouard Alain BIDAULT, président de la Fédération Régionale des Chasseurs: « **Cette convention est une reconnaissance importante des élus sur le rôle que peuvent remplir les 68 000 chasseurs face aux défis environnementaux et c'est une action qui s'inscrit dans le temps.** »